

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE D'EXTRACTION ET DE COMMERCIALISATION DE MINERAIS » en abrégé « SAEXCOM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE
CARREFOUR BLUETOOTH 300 METRES DU CENTRE DES
IMPOTS 2 PLATEAUX 1, Lot 3701, 7EME TRANCHE CCDY /
2PLTX, Ilot 301

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE
D'EXTRACTION ET DE COMMERCIALISATION DE MINERAIS
» en abrégé « SAEXCOM »

Objet : Extraction, Exploitation, Forage, Expertises,
Etudes et commercialisation de tout type de minerais et
de ressources naturelles et renouvelables.

Génie minier,
BTP, Génie Civil, Travaux d'infrastructure
générale;

Expertise et Promotion Immobilière,
Toutes activités d'investissement, de négociation
de valeur mobilières et immobilières;

Souscription d'assurances, de gestion de
trésorerie et des risques,

Toutes activités et services d'assistance et de
conseils en investissement, en rachat, prise de
participation et en développement d'entreprises
publiques ou privées,

Toutes activités d'intermédiation et structuration
financière, de lobbying d'investissement, de location-
vente,

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE
CARREFOUR BLUETOOTH 300 METRES DU CENTRE DES
IMPOTS 2 PLATEAUX 1, Lot 3701, 7EME TRANCHE CCDY /
2PLTX, Ilot 301

Dirigeant(s) M AMOUSSOU MALHERBE C THIERRY N
SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06482 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39576/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

